



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DES IMPOTS
DES PARTICULIERS
DE STRASBOURG-EST
35, avenue des Vosges
67070 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 52 48 26
Mél.: sip.strasbourg-est@
dgfip.finances.gouv.fr

CERTIFICAT DE RESIDENCE FISCALE ET DE PAIEMENT DE L'IMPOT SUR LE REVENU

Le responsable du service des impôts des particuliers soussigné certifie que M. _____, né le _____ 19____, domicilié _____ à _____, est résident fiscal en France au sens de la convention tendant à éviter la double imposition entre la France et l'Italie, et en vertu du droit fiscal français, est effectivement soumis à l'impôt sur le revenu des personnes physiques en France en tant que résident fiscal de France.

Le présent certificat est destiné à valoir ce que de droit.

Fait à Strasbourg, le _____

Responsable de service